



## Conseil d'administration

***Le point majeur de ce dernier conseil d'administration de l'année 2018 portait sur l'examen du budget initial pour 2019. Le SNPA FO a porté la parole et les angoisses de tous les personnels devant l'ensemble des administrateurs, et donc devant tous les représentants de l'Etat. Nous avons notamment réagi sur :***

- ***Le manque de visibilité quant à l'avenir de l'ONF et de son organisation,***
- ***La remise en cause des engagements pris dans le COP et le projet d'Etablissement,***
- ***Le non-respect du maintien des effectifs,***
- ***La suppression annoncée des concours,***
- ***L'absence de signes tangibles d'une volonté de reprise du dialogue social,***
- ***L'absence totale de concertation sur la gestion des parcours professionnels des personnels fonctionnaires,***
- ***Les suites à donner aux recommandations formulées dans le rapport des IGAPS.***

*Vous trouverez également ci-dessous le tableau détaillant la répartition de la masse salariale entre personnels de droit public et salariés non OF. Par notre ténacité, nous avons réussi à vous obtenir les chiffres détaillés en la matière.*

*Lors de la présentation du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière nous avons défendu la nécessaire priorisation de l'affectation des moyens pour améliorer les conditions de travail des personnels sur les sites administratifs des agences et DT et rappeler à la Direction, face à quelques projets de fermeture de sites, son engagement de ne pas procéder à des mobilités géographiques forcées.*

### **L'ordre du jour détaillé**

- Prévion d'exécution budgétaire,
- Budget initial pour 2019,
- Cartographie des risques du contrôle interne comptable et budgétaire : plan d'actions 2018-2019,
- Mise à jour des conditions générales des ventes de bois de gré à gré,

- Mise en place d'un droit de première présentation des offres pour les lots à dominante de bois d'œuvre de chêne,
- Présentation du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière,
- Poursuite de l'expérimentation de la prise en charge de l'indemnité kilométrique vélo,
- Marchés :
  - Prestations d'exploitation de la plate-forme informatique nationale, support technique et maintenance des serveurs,
  - Acquisition par crédit-bail de véhicules utilitaires dont le PTAC (poids total en charge) n'excède pas 3,5 tonnes,
  - Assurances Responsabilité Civile et risques annexes,
  - Couverture de l'accord national du régime de prévoyance des salariés de l'ONF.

### **Budget initial pour 2019**

FO s'est une nouvelle fois indignée de la remise en cause des engagements pris par l'Etat dans le COP et sa maquette financière jugée aujourd'hui irréaliste.

### **Par conséquent comment poursuivre aujourd'hui sur un budget construit à l'équilibre avec des recettes exceptionnelles ?**

Nous avons porté l'incompréhension des personnels face à une stratégie de conduite de l'établissement basée principalement sur la maîtrise de la masse salariale et la reprise de la réduction des effectifs.

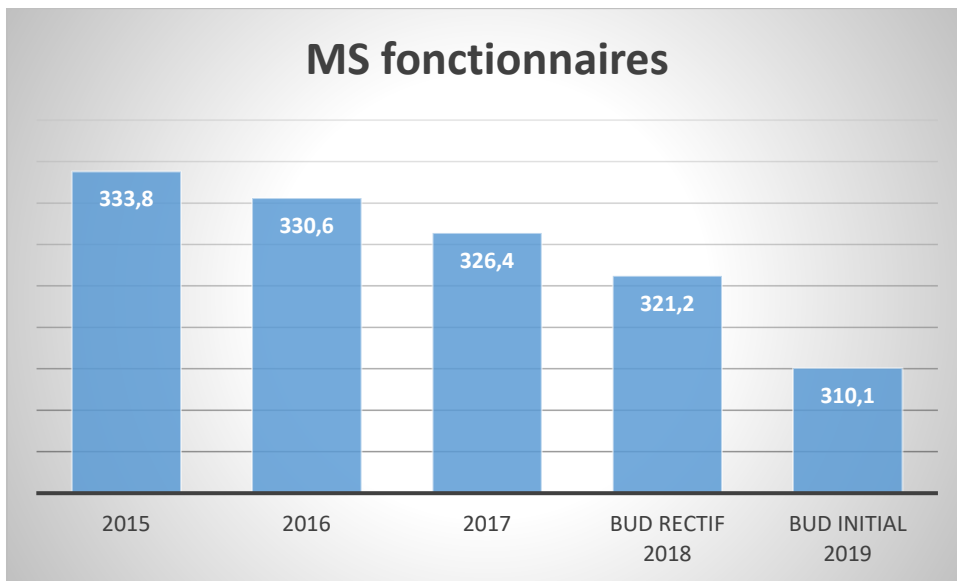
Nous avons rappelé l'attachement des personnels à leur établissement. Les fonctionnaires ont aussi démontré leur capacité à pouvoir évoluer au fil des dernières et multiples réorganisations. Mais aujourd'hui les personnels sont déboussolé et angoissés. Il est urgent de retrouver du sens !

Il nous faudra nous résigner face à un Président resté sans réponse et reportant les interrogations sur l'Etat.

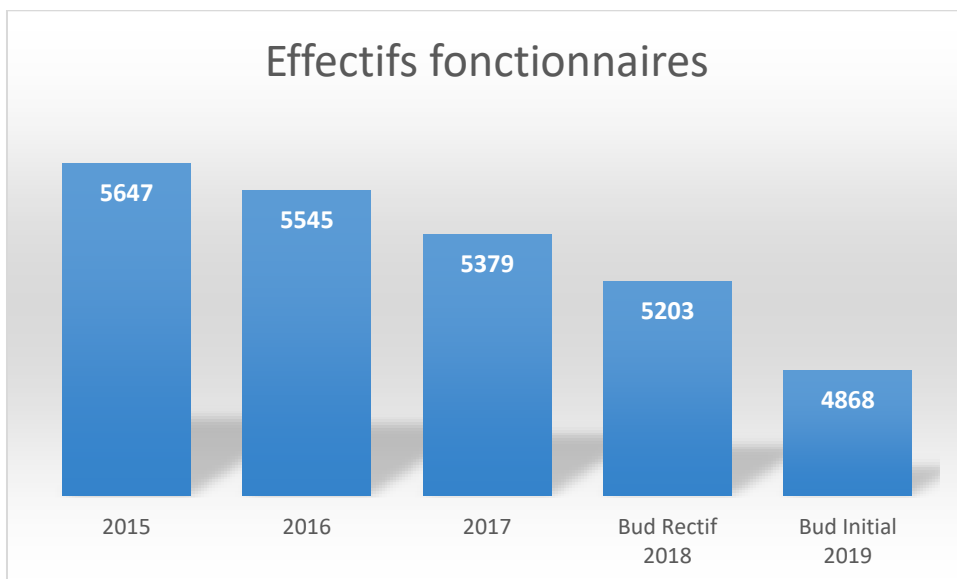
Rappel fut également fait de la mission interministérielle déjà à l'œuvre qui devra rendre ses conclusions en mars prochain.

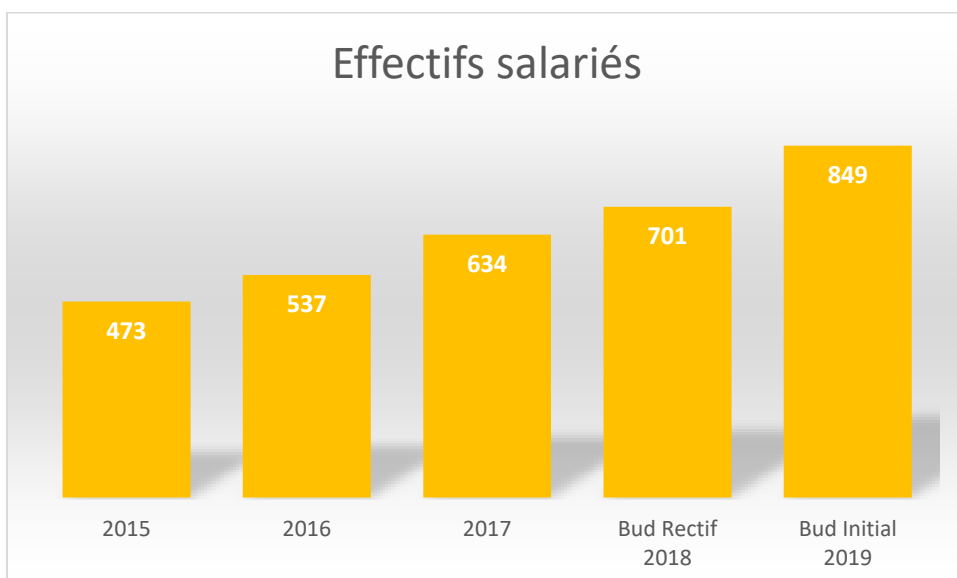
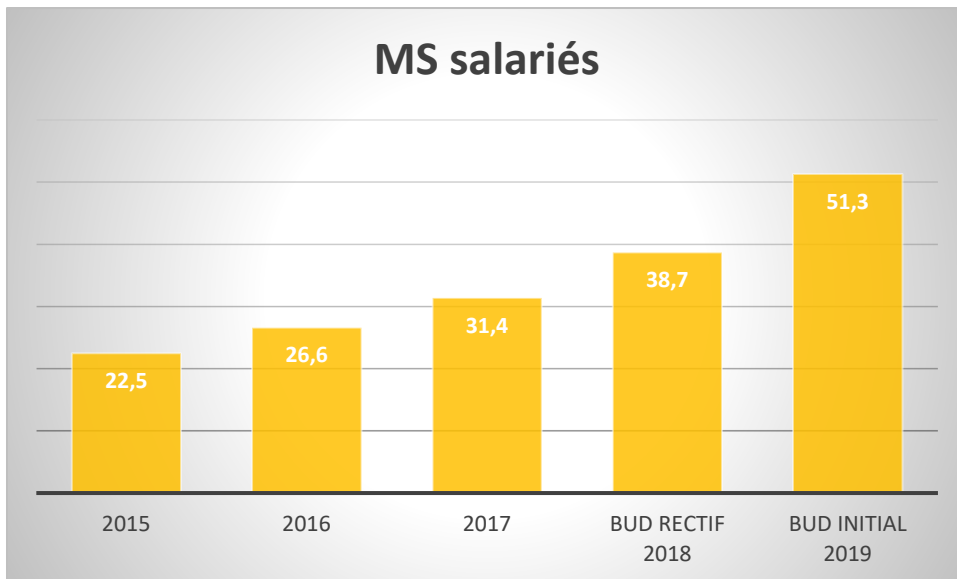
Lors du vote, les COFOR prennent le prétexte de l'encaissement par l'ONF des ventes de bois des collectivités pour s'exprimer contre le projet de budget, tout en rappelant, en quittant la salle, que l'Etat n'a pas tenu sa parole ! Les Régions votent également contre ce projet de budget 2019. A noter la situation ubuesque d'un Président du CA s'abstenant, pris semble-t-il entre sa légitimité vis-à-vis des COFOR et sa loyauté vis-à-vis de la présidence de la république !

- Les chiffres détaillés concernant l'évolution des effectifs et de la masse salariale



Si le CICE avait été maintenu en 2019 la masse salariale des fonctionnaires serait à 302,1M€. Le graphique ci-dessus met en exergue une diminution considérable, donc aux antipodes des discours de la DG en matière de coût des emplois publics.





## **Présentation du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière**

FO a questionné la Direction sur ses intentions en matière d'éventuelles fermetures de sites administratifs. L'Administration a rappelé sa doctrine et son engagement à proscrire toute mobilité géographique forcée. Les seules cessions de sites pouvant entraîner des mobilités se feront dans un rayon géographique limité (pas plus de 10 km).

## **Questions diverses**

Malgré le départ anticipé du DG, nous avons rappelé à la Direction ses bonnes intentions en matière de reprise du dialogue social. Nous avons déploré l'absence de signes tangibles de la part de la Direction : Aucune discussion engagée sur la gestion des parcours professionnels des fonctionnaires et de fortes inquiétudes sur l'égalité d'accès des fonctionnaires vis-à-vis des salariés sur les postes ouverts à mobilité. Espérons que les recommandations formulées par les IGAPS seront portées par les tutelles pour réorienter la posture de l'Administration.